

Particuliers

Demande et décision d'élection de domicile (personnes sans domicile stable ou SDF) (Formulaire 16029*01)

[Accéder au Formulaire – Cerfa 16029*01](#)

Le formulaire doit être imprimé et déposé (ou envoyé par courriel ou courrier AR) auprès

de votre centre communal ou intercommunal d'action sociale (CCAS / CIAS)
ou d'un organisme agréé par le préfet du département.

La liste des organismes domiciliaires peut être obtenue en mairie.



MAIRIE DE SOLENZARA

Piazza di a Meria
20145 - SOLENZARA

Lun - Ven : 8h > 12h14h > 17h

[04 95 57 40 05](tel:0495574005)